

Commission "Médiateurs du livre"

par Jehanne Borycki

Une formation expérimentale nationale de "médiateurs du livre" a été mise en œuvre en 1992 et 1993. Elle est le résultat de l'initiative du ministère de la Culture, d'ATD Quart-Monde et de différents partenaires institutionnels : DFP, GPLI, FAS, DIV, DASS, CNFPT et la Fondation de France.

La formation se déroule en alternance, à raison d'un regroupement en Unités pédagogiques, avec une séquence de formation d'une semaine par mois (sauf au mois d'août) au centre de formation et de trois semaines de formation dans des bibliothèques de lecture publique de treize villes de France. Elle bénéficie de l'appui d'un tutorat professionnel et associatif. Elle vise à former 14 stagiaires qui assureront le rôle de médiateur du livre dans les quartiers. Cette formation est dispensée par deux organismes : l'ISIS-CREAI et l'ABF.

Les contenus s'articulent autour de deux axes prioritaires : une formation professionnelle permettant d'accéder au diplôme homologué de l'ABF et une formation construite autour de cette fonction nouvelle.

Ultérieurement, elle doit permettre d'accéder aux concours de la filière culturelle ouverte aux professionnels des collectivités territoriales. Une remise à niveau personnalisée et des modules de "développement cognitif" ont été mis en place localement pour un certain nombre de stagiaires.

■ Profil du poste de médiateur du livre

(Extrait du document réalisé par le groupe de suivi de l'action de formation des médiateurs du livre dans les quartiers)

Le médiateur du livre est l'acteur de toute action sociale qui s'inscrit dans une stratégie de la lecture en direction des publics défavorisés.

Le champ d'action du médiateur du livre : "Pont, relais entre deux mondes", il est chargé d'aller, au nom de la bibliothèque municipale, à la rencontre des populations les plus éloignées de la culture. Il agit au sein de cette structure afin que celle-ci s'ouvre davantage à ceux qui ne la fré-

quentent pas habituellement. Il n'y a pas de mission "ghetto" dans le ou les quartiers où il intervient, mais il travaille en **interaction constante entre le(s) quartier(s) et la (les) bibliothèque(s)**, ce qui implique une connaissance de celle(s)-ci, connaissance qu'il a acquise en formation alternée durant deux années.

De par son action, le médiateur du livre contribue à la cohésion sociale en favorisant l'accès au savoir et à la culture : recul de l'illettrisme, insertion dans l'école, prévention de la délinquance, fréquentation des équipements culturels...

Au delà des enfants et des jeunes avec qui il entretient des relations privilégiées autour de la lecture, son action produit des effets au sein du cercle familial (parents, fratrie) et dans les réseaux du voisinage.

Au 1er juillet 1993, le Laboratoire d'études et de recherches sociales, LERS-IRTS, de Haute-Normandie a été choisi par le ministère de la Culture et de la Francophonie pour évaluer cette formation expérimentale. Placée sous la responsabilité de Jacques Scheer, la conclusion des travaux et le rapport final d'évaluation seront remis aux instances de pilotage vers la fin juin 1994.